



GUIDE DU PARENT

Camps de jour

ÉTÉ 2019

Du 1^{er} juillet au 23 août



INFORMATIONS :

450 658-1778 • inscriptions@ville.chambly.qc.ca



TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
HORAIRE DES CAMPS	3
SAC À DOS	3
BOÎTE À LUNCH	3
TENUE VESTIMENTAIRE	3
SITES D'ANIMATION.....	3
OBJETS PERSONNELS	3
CRÈME SOLAIRE	3
BICYCLETTE.....	3
POLITIQUE DE REMBOURSEMENT	3
REÇU À DES FINS FISCALES	3
PRÉVENTION DES POUX	3
SERVICE DE GARDE.....	3
HEURES D'OUVERTURE.....	3
DÉPART DES ENFANTS	3
FRAIS DE RETARD ET PÉNALITÉS	3
SÉCURITÉ	3
ÉPIPEN	3
MALADIE	3
MÉDICAMENTS.....	3
PISCINE	3
URGENCES	3
COORDONNÉES	3
CODE DE VIE.....	3
COMPORTEMENTS POUVANT ENTRAÎNER UNE EXPULSION	3
CAMPS DE JOUR RÉGULIERS	3
INFOCAMP	3
HORAIRE-TYPE D'UNE JOURNÉE.....	3
SPECTACLES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES DES RECRUES.....	3
SORTIES DES DÉGOURDIS, APPRENTIS ET DOYENS (7 à 14 ans)	3
SEMAINE DES VOYAGEURS	3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

HORAIRE DES CAMPS

L'horaire des camps de jour réguliers, spécialisés et thématiques à l'École secondaire de Chambly et à l'École Madeleine-Brousseau est le suivant :

- ☺ **ANIMATION**
de 9 h à 16 h
- ☺ **SERVICE DE GARDE**
de 6 h 45 à 9 h et de 16 h à 18 h

Si vous prévoyez récupérer votre enfant avant 16 h, veuillez en informer l'équipe de coordination dès que possible, en composant le 514 912-8788 ou le 514 238-8773.

SAC À DOS

Voici les éléments à identifier au nom de votre enfant et à inclure dans son sac à dos, tous les jours :

- ☺ Casquette ou chapeau
- ☺ Chandail ou tablier pour le bricolage
- ☺ Crème solaire hydrofuge
- ☺ Maillot de bain et serviette de plage
- ☺ Vêtements de rechange
- ☺ En cas de pluie : prévoir un imperméable, des vêtements chauds et des bottes de pluie



Les appareils électroniques et les cartes de jeux (ex. : Pokémon, hockey, Spinner ou autres) sont interdits sur les sites d'animation. La Ville de Chambly n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

BOÎTE À LUNCH

Afin de passer une bonne journée, vous êtes invités à privilégier des aliments sains pour la boîte à lunch de votre enfant. Chaque boîte à lunch doit contenir :

- ☺ Un lunch froid
- ☺ Deux collations
- ☺ Une bouteille d'eau réutilisable

Un endroit réfrigéré est disponible pour garder les repas au frais. Compte tenu du grand nombre d'enfants fréquentant les camps chaque semaine, veuillez toutefois privilégier l'utilisation d'un bloc réfrigérant.

LES INTERDITS DANS LA BOÎTE À LUNCH :

- × Arachides et noix
- × Contenants de verre
- × Fruits de mer et poissons
- × Kiwis

Les sandwichs aux œufs sont tolérés.



TENUE VESTIMENTAIRE

Afin de profiter au maximum des activités, votre enfant doit porter la tenue vestimentaire suivante :

- ☺ Casquette ou chapeau
- ☺ Chandail assez long, cachant suffisamment les épaules et le ventre
- ☺ Espadrilles (souliers fermés obligatoires)
- ☺ Pantalons courts ou shorts (le port de la jupe ou la robe n'est pas recommandé)

Le port de bijoux est interdit. La Ville de Chambly n'est pas responsable des objets perdus ou volés.

SITES D'ANIMATION

CAMPS	SITE D'ANIMATION
CUISTOT	La Corne d'Abondance 2391, avenue Bourgogne Chambly
HISTORIQUE	Corps de garde du Fort-Chambly 8, rue de Richelieu Chambly
KAYAK EXPLO-NAUTIQUE EXPLO-NATURE	Centre nautique Gervais-Désourdy 1577, avenue Bourgogne Chambly
RÉGULIERS SOCCER TENNIS	École secondaire de Chambly 535, boulevard Brassard Chambly
SCIENCES NATURELLES	Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu 16, chemin du Sous-bois Mont-Saint-Grégoire IMPORTANT : Le transport est inclus et le départ se fait à partir de l'École secondaire de Chambly.
BASEBALL BASKETBALL FRISBEE HOCKEY-BALLE KINBALL MULTI-SPORT VOLLEYBALL	École Madeleine-Brousseau 1700, boulevard Lebel Chambly
THÉMATIQUES	École Madeleine-Brousseau 1700, boulevard Lebel Chambly

OBJETS PERSONNELS

- ☺ Des casiers sont mis à la disposition de chaque enfant pour ranger leurs effets personnels.
- ☺ Les animateurs ne sont pas autorisés à assurer la garde de montres, d'argent, d'objets précieux ou autres articles appartenant aux enfants.
- ☺ La Ville de Chambly n'est pas responsable des objets volés, brisés ou égarés ainsi que des cadenas.

CRÈME SOLAIRE

- ☺ Une crème ou un écran solaire hydrofuge (minimum FPS 30) constitue une protection efficace contre les brûlures causées par le soleil.
- ☺ La crème solaire doit être appliquée avant le départ de l'enfant pour le camp.
- ☺ Les animateurs accordent, tous les jours, des pauses pour l'application de la crème solaire. La responsabilité de cette application appartient à l'enfant seul, mais sous la supervision des animateurs.



BICYCLETTE

Tous les enfants qui se rendent aux camps de jour à bicyclette doivent s'assurer d'avoir un cadenas et de bien le verrouiller dans les supports ou espaces appropriés. La Ville de Chambly n'est pas responsable des vols. Le port du casque lors des sorties à vélo est obligatoire.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation par le participant (pour toute raison)

Avant le lundi 10 juin 2019

À même les remboursements, des frais administratifs de 15 % sont retenus pour toute activité annulée. Le formulaire *Demande de remboursement* disponible sur le site Internet de la Ville ou au Centre administratif et communautaire doit accompagner la demande d'annulation.

Notez qu'une semaine de camp et une semaine de service de garde sont considérées comme étant deux activités distinctes.

Annulation par le participant (raison médicale)

Le remboursement est intégral et sans pénalité, au prorata des activités non suivies. Pour annuler une activité compte tenu de raison médicale, veuillez faire parvenir les documents suivants au Centre administratif et communautaire (56, rue Martel) :

- le formulaire *Demande de remboursement*,
- le certificat médical dûment signé par un médecin.

Annulation par la Ville de Chambly

La Ville de Chambly se réserve le droit d'annuler ou de modifier toute activité lorsque le nombre de participants n'atteint pas le minimum de participants requis ou pour toute autre raison hors de son contrôle. Le remboursement est alors intégral et sans pénalité, au prorata des activités non suivies.

REÇU À DES FINS FISCALES

Le reçu vous sera envoyé par la poste au cours du mois de février 2020 (Relevé 24). Il sera émis au nom du payeur seulement. (Vous devez avoir indiqué sur le formulaire d'inscription le numéro d'assurance sociale de la personne qui paie le camp.)

PRÉVENTION DES POUX

Afin de prévenir la propagation des poux au sein des camps de jour, voici quelques actions à poser avant d'arriver sur les sites d'animation :

- Attachez les cheveux de votre enfant afin d'éviter les épidémies.
- Vérifiez régulièrement la tête de votre enfant.
- Si votre enfant a des poux, avisez immédiatement un membre de l'équipe de coordination et gardez l'enfant à la maison afin de lui administrer un traitement adéquat contre les poux.

Tout enfant, chez qui la présence de poux sera détectée, sera retourné à la maison et ne pourra réintégrer le camp qu'après avoir été examiné par un membre de l'équipe de coordination.

SERVICE DE GARDE

HEURES D'OUVERTURE

Voici les heures d'ouverture pour le service de garde :

- ☺ **LE MATIN :**
de 6 h 45 à 9 h
- ☺ **LE SOIR :**
de 16 h à 18 h

Des frais de 2 \$ par tranche de 5 minutes de retard sont facturés aux parents laissant leurs enfants aux camps de jour en dehors des heures d'ouverture du service de garde.

Durant les heures du service de garde, plusieurs activités sont organisées, selon les champs d'intérêt des enfants. Voici le fonctionnement à suivre selon la case horaire :

- ☺ **LE MATIN :**
Les enfants doivent indiquer leur présence au responsable de l'accueil, pour ensuite aller dans une salle de jeu indiquée selon le groupe d'animation de votre enfant.
- ☺ **LE SOIR :**
Avant de quitter, il est important que le parent avise le responsable de l'accueil du départ de l'enfant, en s'identifiant à l'aide de son mot de passe dès son entrée dans l'école.

DÉPART DES ENFANTS

IMPORTANT

- ! Lorsqu'un adulte vient chercher l'enfant, il doit obligatoirement donner son **MOT DE PASSE** à la personne responsable de l'accueil. Advenant que ce soit un membre de la famille autre que le parent qui vient chercher l'enfant, veuillez lui donner le **MOT DE PASSE** au préalable, sans quoi l'enfant devra rester aux camps de jour ou au service de garde jusqu'à ce que vous vous présentiez.
- ! Si votre enfant peut partir seul, à pied ou à bicyclette, vous devez aviser la personne responsable de l'accueil en mentionnant l'heure à laquelle il est autorisé à quitter les lieux, si vous ne l'avez pas déjà indiqué lors de l'inscription.
- ! Les enfants doivent demeurer en tout temps dans le local du service de garde. Aucune flânerie à l'extérieur et dans la section des casiers n'est tolérée par les animateurs.

FRAIS DE RETARD ET PÉNALITÉS

- ! Lorsque l'enfant est inscrit au service de garde, des frais de 2 \$ par tranche de 5 minutes sont imposés aux parents qui ne respectent pas les heures d'ouverture du service de garde, soit : 6 h 45 pour l'arrivée et 18 h pour le départ.
- ! Si l'enfant n'est pas inscrit au service de garde ou s'il n'a pas l'autorisation de quitter le camp seul, les parents devront venir le chercher à 16 h. Après 16 h, l'enfant sera transféré au service de garde, où les frais de retard (2 \$ par tranche de 5 minutes) sont imposés automatiquement. Dans le cas où les parents ne respectent pas les heures du service de garde, soit de 6 h 45 à 9 h et de 16 h à 18 h, des frais de 2 \$ par tranche de 5 minutes seront appliqués.
- ! Le paiement des pénalités doit être fait en argent comptant le jour même, auprès d'un chef de site.



SÉCURITÉ

ÉPIPEN

Si votre enfant souffre d'allergies graves, il doit **TOUJOURS** avoir son **ÉPIPEN** sur lui à l'aide d'un petit sac attaché à la taille.

Veuillez prendre note que les animateurs ne sont pas autorisés à transporter l'**ÉPIPEN** des enfants.

MALADIE

Votre enfant doit demeurer à la maison s'il présente l'un des symptômes suivants :

- ! Diarrhée
- ! Éruption cutanée non diagnostiquée
- ! Fièvre de 39° Celsius (102° Fahrenheit) ou plus
- ! Maladie infectieuse
- ! Vomissements au cours des 24 dernières heures.



NOTE :

Si un enfant est souffrant au cours d'une journée d'activité, un responsable communiquera avec vous afin que vous veniez le chercher.

MÉDICAMENTS

En 2010, le conseil municipal de la Ville de Chambly a adopté une résolution portant sur l'administration de médicaments aux enfants participant à la programmation estivale offerte par la Ville (camps de jour réguliers, thématiques et spécialisés, terrains de jeux, tennis, etc.).

Cette résolution stipule que :

« pour protéger la sécurité et la responsabilité du personnel étudiant estival et pour ne pas se substituer à la responsabilité et à l'expertise parentales et médicales, l'administration de médicaments dans un contexte de service public doit être légiférée et/ou règlementée et qu'à défaut, comme c'est le cas actuellement, la Ville n'assume aucun service et, aucune responsabilité quant à l'administration et à la gestion de la prise de médicaments dans le cadre de ses programmes. »

Veuillez utiliser une solution de rechange pour la médication de vos enfants. Par exemple :

- ! Administrer les médicaments à la maison (au besoin, consultez votre professionnel de la santé pour une nouvelle posologie);
- ! L'enfant est responsable de la prise de médicaments et de son entreposage à l'intérieur des camps de jour. Dans ce cas, les médicaments devront être déposés dans son casier et mis sous clé.

Notez que l'**épinéphrine** ou l'**adrénaline** requises lors des **premiers soins d'urgence** seront administrées, si nécessaire.

PISCINE

Tous les enfants doivent passer un **TEST DE NAGE** pour pouvoir déterminer si ceux-ci ont besoin d'une veste de flottaison individuelle (VFI).

Voici la procédure pour le **TEST DE NAGE** :

- ! L'enfant doit avoir une taille supérieure à 127 centimètres (4 pieds et 2 pouces).
- ! Un à la fois, l'enfant doit nager jusqu'à son animateur sur une distance d'environ 10 mètres.
- ! L'enfant ne doit pas toucher au fond de l'eau durant le test de nage.
- ! Un sauveteur qualifié et en poste évalue si un jeune ayant nagé la distance requise est potentiellement à risque parce que celui-ci :
 - × Est trop petit
 - × A peu d'endurance
 - × Nage avec de petites difficultés.



HORAIRE DE BAINNADE :

- ☺ Mardi après-midi
- ☺ Jeudi après-midi

NOTE :

Le sauveteur responsable exigera que l'enfant en question touche au sol dans la partie semi-profonde du bassin et qu'il ait la tête sortie de l'eau. La raison de ce règlement est bien simple : si l'enfant en question éprouve une difficulté durant sa baignade, il doit pouvoir être capable de toucher au fond en tout temps, peu importe son emplacement, pour pouvoir reprendre son souffle en cas de besoin. La vigilance sur le bord de la piscine est primordiale; il vaut mieux prévenir que guérir. Nous comprenons parfaitement qu'un enfant peut être très à l'aise dans une piscine résidentielle, mais nous tenons à vous rappeler que lors des visites des camps de jour, le nombre de baigneurs dans notre bassin s'élève parfois à plus de 250. Dans une telle situation, vous devez comprendre que les enfants sont tous potentiellement à risque de noyade. Ils ne sont pas conscients du danger et ne sont pas des nageurs très expérimentés.

URGENCES

Si la Ville de Chambly juge nécessaire ou approprié, pour cause de maladie ou d'accident, de transporter un enfant par ambulance, les frais encourus seront facturés aux parents.

COORDONNÉES

Veuillez communiquer tout changement de coordonnées (adresse, téléphone) en avisant le Service loisirs et culture de la Ville de Chambly au :

- ☺ **Réception générale de la Ville de Chambly :** 450 658-1778
- ☺ **Équipe de coordination :** 514 912-8788 ou 514 238-8773
- ☺ **Adresse de courriel :** inscriptions@ville.chambly.qc.ca



CODE DE VIE

- ☺ J'attends toujours les directives de mon animateur lors de déplacements.
- ☺ J'évite de mâcher de la gomme sur le site.
- ☺ J'évite toute forme de violence et je règle mes différends à l'amiable, avec l'aide d'un animateur.
- ☺ J'utilise un langage soigné, sans blasphème, ni vulgarité, ni violence.
- ☺ Je marche à l'intérieur d'un établissement.
- ☺ Je parle au lieu de crier.
- ☺ Je respecte le matériel et les locaux.
- ☺ Je respecte les animateurs et accepte chacune de leurs décisions.
- ☺ Je respecte les autres, je les aide et les encourage.
- ☺ Je respecte les règles de jeu.
- ☺ Je respecte les règles établies lors des sorties.
- ☺ Je suis mon groupe et demande toujours l'autorisation de mon animateur pour aller à la toilette.

COMPORTEMENTS POUVANT ENTRAÎNER UNE EXPULSION

- ! Bris de matériel intentionnel
- ! Conduite inacceptable et intolérable
- ! Fugue
- ! Impolitesse répétée
- ! Lancement d'objets
- ! Langage vulgaire ou inacceptable
- ! Mordre les autres
- ! Objets interdits ou dangereux
- ! Refus répétitifs d'obéir aux consignes
- ! Violence
- ! Autres comportements antisociaux et/ou dangereux.

NOTE :

Un trouble de comportement grave, mettant en péril la sécurité ou l'intégrité des enfants, peut immédiatement conduire à l'application de mesures disciplinaires allant jusqu'à l'expulsion, et ce, sans que les avertissements aient été donnés. La sécurité et l'intérêt général primeront toujours sur l'intérêt particulier. C'est dans cette optique que le Service loisirs et culture traitera tout problème comportemental.

La suspension ou l'expulsion n'est pas sujette au remboursement des activités.

**À chacune des étapes de la procédure,
la direction du Service loisirs et culture est partie prenante du processus disciplinaire.**

CAMPS DE JOUR RÉGULIERS

INFOCAMP

Tous les lundis, un « **INFOCAMP** » sera disponible à la table d'accueil de votre site d'animation. Vous y trouverez toutes les informations utiles au déroulement des activités de la semaine tels que :

- 😊 les activités
- 😊 la sortie de la semaine
- 😊 les changements d'horaire s'il y a lieu.

Il est de la responsabilité du parent de s'en procurer un exemplaire.

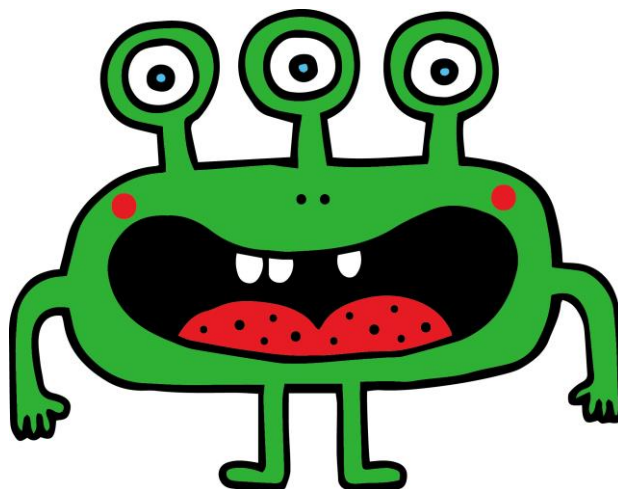
HORAIRE-TYPE D'UNE JOURNÉE

HORAIRE	ACTIVITÉ
6 h 45 à 8 h 55	Service de garde animé
8 h 55 à 9 h 15	Grand rassemblement
9 h 15 à 9 h 30	Prise de présences ou déplacements
9 h 30 à 10 h 30	Activités sportives
10 h 30 à 10 h 45	Collation
10 h 45 à 12 h	Activités thématiques (selon le thème de la semaine)
12 h à 13 h	Dîner et activités libres
13 h à 15 h 15	Activités thématiques (mardi et jeudi : piscine)
15 h 15 à 16 h	Collation et transfert vers le service de garde
16 h à 18 h	Accueil des parents et service de garde

SPECTACLES ET ACTIVITÉS SPÉCIALES DES RECRUES

Veillez prendre note que les enfants inscrits aux camps des Recrues ne participent pas aux sorties hebdomadaires, mais bénéficient d'activités spéciales à même le lieu des camps. Les voici :

DATE	ACTIVITÉ
Mercredi 3 juillet	Cirkazoo Ateliers d'initiation aux arts du cirque.
Mercredi 10 juillet	Journée pyjama et cinéma Vêtus de votre plus beau pyjama, profitez de cette journée pour visionner un film accompagné de maïs soufflé !
Mercredi 17 juillet	Univers Toutou Les enfants adoptent un nouveau toutou à qui confier leurs plus grands secrets !
Mercredi 24 juillet	Théâtre de la Petite valise Toukoulï, la marmotte sympathique est surprise par Framboise, la mouffette qui a perdu ses pompons. Y aurait-il un voleur dans la forêt enchantée ?
Mercredi 31 juillet	Sciences en folies : Les Polymères Cette classe de chimie boueuse et gluante révèle le secret de la recette de la glue ! Différentes concoctions de glue seront créées dans une ambiance scientifique.
Mercredi 7 août	Les folies de Danys En entrant dans l'univers de Danys, vous participerez à ses tours de magie interactifs et teintés d'humour, le tout agrémenté de jonglerie. Place au spectacle !
Mercredi 14 août	Dessins animés Sheltoons Apprenez à dessiner une variété de personnages rigolos et voyez ce qui leur arrive grâce aux lunettes rayon-X !



SORTIES DES DÉGOURDIS, APPRENTIS ET DOYENS (7 à 14 ans)

Voici les sorties prévues au cours de l'été 2019 :

SEMAINE	DATES	GROUPE D'ÂGE	SORTIES
1	MERCREDI 3 juillet	7-9 ans	Parc national des Îles-de-Boucherville Insectes en folies, le castor dans toute sa splendeur et rallye nature
	JEUDI 4 juillet	10-14 ans	BoulZeye Joutes de quilles et parties de laser-tag
2	MERCREDI 10 juillet	7-9 ans	Domaine du rêve Baignade et jeux d'eau seront au rendez-vous
	JEUDI 11 juillet	10-14 ans	
3	MERCREDI 17 juillet	7-9 ans	Parc aquatique - Ski Bromont Des glissades d'eau pour tous les goûts
	JEUDI 18 juillet	10-14 ans	
4	MERCREDI 24 juillet	7-9 ans	École d'équitation 1101 Tu pourras prendre soin d'un cheval et le monter
	JEUDI 25 juillet	10-14 ans	
5	MERCREDI 31 juillet	7-9 ans	Cache-à-l'eau - Lasertag Centre d'amusement où tu pourras t'éclater
	JEUDI 1er août	10-14 ans	Cascades golf et crème glacée Parties de golf amusantes et rallye à vélo à travers la Ville
6	MERCREDI 7 août	7-9 ans	RécréoParc Une plage et une aire de jeux parfaites pour célébrer l'été
	JEUDI 8 août	10-14 ans	
7	MERCREDI 14 août	7-9 ans	Verger champêtre Cueillette de pommes, rallye et visite des enclos des animaux
	JEUDI 15 août	10-14 ans	

- ☺ Lors des sorties, l'enfant doit porter son chandail à l'effigie des camps de jour.
- ☺ La crème solaire est essentielle pour les sorties.
- ☺ L'argent de poche est interdit lors des sorties.
- ☺ Notez qu'un enfant peut être exclu d'une sortie s'il présente des troubles de comportement.



Pour obtenir le chandail officiel des camps de jour :
 Il faut présenter au kiosque prévu à cet effet au site d'animation de l'enfant.

SEMAINE DES VOYAGEURS

Le point de rencontre avant le départ pour les sorties de la **SEMAINE DES VOYAGEURS** est :

☺ **Salle Randell Hall**
2000, avenue Bourgogne
Chambly (Québec) J3L 1Z4
à côté de l'église Saint-Stephen

DATE	SORTIES
Lundi 19 août 2019	Voiles en voiles On monte à bord de répliques grandeur nature d'un bateau royal et d'un bateau pirate. Avec ses 10 parcours différents d'hébertisme adaptés, on plonge assurément dans un monde imaginaire !
Mardi 20 août 2019	Ciné-Zoo Les participants rencontrent un entraîneur d'animaux pour le cinéma. Une expérience unique où il est possible d'avoir des contacts privilégiés avec des animaux de toutes sortes : exotiques, indigènes, de la ferme et domestique.
Mercredi 21 août 2019	Domaine de Rouville Piscine et plage sont au programme pour une journée parfaite à sauter dans l'eau !
Jeudi 22 août 2019	La Ronde Grand ou petit, chacun y trouve son compte durant cette journée spéciale consacrée aux manèges !
Vendredi 23 août 2019	École de cirque et de gymnastique Expérimentez des figures aériennes (trapèze, cerceau, tissus et corde volante), tentez diverses acrobaties et faites l'essai du trampoline, des parcours d'habileté et de la jonglerie.

